

**S O D K** – Konferenz der kantonalen  
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren

**C D A S** – Conférence des directrices et directeurs  
cantonaux des affaires sociales

**C D O S** – Conferenza delle direttrici e dei direttori  
cantionali delle opere sociali



KKJPD – Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren

CCDJP – Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police

CDDGP – Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantionali di giustizia e polizia

Aux membres de la Conférence des directrices  
et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS  
et de la Conférence des directrices et directeurs  
des départements cantonaux de justice et police CCDJP

Berne, le 8 avril 2022

Reg: gsz 10.424

## 5<sup>e</sup> newsletter concernant la crise en Ukraine : informations actuelles à l'intention des cantons

Madame la Conseillère d'État,  
Monsieur le Conseiller d'État,

Madame, Monsieur,

Lors du point de presse au niveau technique d'hier sur la crise ukrainienne, deux choses sont apparues clairement : premièrement, selon les journalistes, il semble que de nombreuses familles d'accueil ne trouvent pas assez rapidement les informations qui les concernent et se sentent peut-être, notamment pour cette raison, un peu délaissées par les autorités. Il existe donc, au moins pour certaines personnes, un déficit d'information qui ternit leur expérience en tant que famille d'accueil. Deuxièmement, on attend des cantons des chiffres concrets sur le nombre de personnes bénéficiant du statut de protection qu'ils ont accueillies ainsi que sur le nombre de places mises à disposition et encore libres. Or, il s'avère que la collecte de ces données est complexe, car les cantons ne relèvent pas tous exactement les mêmes chiffres clés, et certains cantons où les communes sont responsables de l'hébergement ne connaissent pas forcément le nombre de places.

### Sujets abordés par le SONAS

Les secrétariats généraux de la CDAS et de la CCDJP proposent que ces deux thèmes soient traités par le SONAS : ils sont d'avis que ce dernier devrait créer un groupe de travail chargé de clarifier quels chiffres peuvent être fournis à intervalles réguliers par le SEM et par les cantons et lesquelles de ces valeurs seront ensuite communiquées. Il conviendrait par ailleurs de discuter de la nécessité de mesures supplémentaires d'information et de clarification de la part du SEM et du niveau intercantonal afin que la collaboration entre les familles d'accueil, les œuvres d'entraide et les autorités se déroule dans la meilleure entente et de la façon la plus efficace possible. Il y a des attentes parfois irréalistes à l'égard des autorités qui ne peuvent pas être satisfaites et engendrent ainsi un certain mécontentement.

—  
Generalsekretariat Secrétariat général Segreteria generale  
Speichergasse 6 Postfach 3001 Bern 031 320 29 99 office@sodk.ch www.sodk.ch

1/2

Le SONAS s'est réuni mercredi de cette semaine et s'est concentré essentiellement sur la thématique de la clé de répartition : celle-ci devrait à nouveau être mieux respectée à l'avenir pour l'attribution des personnes en quête de protection aux cantons. Le SONAS a discuté d'éventuelles mesures susceptibles d'optimiser les attributions et d'assurer une répartition aussi proportionnelle que possible entre les cantons. Les mesures proposées vont maintenant être approfondies par un groupe de travail dirigé par la CDAS et du SEM. Un autre groupe de travail, sous la direction des organes de la santé (CDS, OFSP), s'occupe des questions de santé publique et définit les tâches et les processus entre la Confédération et les cantons. Dès que les résultats seront disponibles, nous vous en informerons.

### **Assemblée plénière extraordinaire de la CDAS**

L'assemblée plénière extraordinaire de la CDAS, qui s'est tenue le 4 avril 2022 en présence de membres de la CCDJP compétents pour ce dossier, soutient également clairement le retour à la clé de répartition ainsi que la collecte de quelques données chiffrées significatives sur la situation en matière d'hébergement. L'assemblée a également échangé autour des défis spécifiques posés par les personnes en quête de protection vulnérables. Plusieurs cantons ont mentionné les difficultés engendrées par l'arrivée de personnes vulnérables. Leur prise en charge nécessite de la part des cantons des solutions d'hébergement adaptées et du personnel formé. Là aussi, un groupe de travail devrait chercher avec la Confédération des solutions pour répartir les personnes vulnérables de la meilleure façon possible entre les cantons. Afin de guider les cantons dans le domaine de l'hébergement des mineurs qui ne sont pas accompagnés de leurs parents, les deux conférences CDAS et COPMA ont élaboré, en collaboration avec le SEM, l'OFJ et l'ambassade d'Ukraine, une fiche d'information qui clarifie les questions touchant à la protection de l'enfant. La fiche a été envoyée cette semaine.

Est également joint à cette newsletter le courrier expliquant la procédure pour demander l'engagement de civilistes. Enfin, les deux conférences CDAS et CCDJP sont en train de préparer, en collaboration avec l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, une information destinée aux services de l'action sociale au sujet du versement des prestations d'aide sociale.

Comme la semaine prochaine est une semaine de travail raccourcie, il est possible que les tâches des groupes de travail citées ci-dessus ne soient pas encore terminées. Si aucune nouveauté importante n'apparaît concernant les sujets traités, la newsletter ne sera pas envoyée.

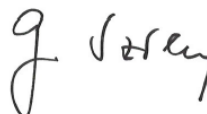
Veuillez agréer, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, Madame, Monsieur, l'expression de notre plus haute considération.

**Conférence des directrices et directeurs  
des départements cantonaux de justice  
et police**



Florian Düblin  
Secrétaire général CCDJP

**Conférence des directrices et directeurs  
cantonaux des affaires sociales**



Gaby Szöllösy  
Secrétaire générale CDAS

Annexe

- Courrier OFPP: Gestion fédérale des ressources – coordination du soutien en matière de personnel dans le domaine de l'asile

Copie à:

- CdC